



Remboursement d'un produit lisseur

Par **saida**, le **06/01/2012** à **22:25**

Bonjour,

J'ai acheté un produit sur un stand d'un grand centre commercial, c'est un lisseur pour cheveux qui ne lisse pas vraiment bien, enfin je me suis rendu compte en rentrant chez moi et en l'essayant bien entendu, je suis allée 3 jours plus tard demander le remboursement qu'on m'a refusé car j'avais ouvert le produit et en même temps je ne vois pas comment j'aurai pu l'essayer sans l'ouvrir...

De plus de tout ça j'ai été mal accueilli chose qui m'a motivé à faire un mail à leur service et il m'ont répondu en me présentant leurs excuses et me proposant le remboursement mais quand j'appelle le responsable il me confirme son refus!!!

Je tiens à préciser que ni au moment de l'achat ni sur la facture on a parlé des modalités de remboursement..

Je voudrais savoir ce que je peux faire car le produit m'a coûté 99 euros et j'aimerais les récupérer